

Respirez-vous du radon dans votre logement ?



58 % DES HABITANTS EN PAYS DE LA LOIRE
N'ONT JAMAIS ENTENDU PARLER DU RADON *

Pourtant, le radon est un gaz radioactif que vous respirez peut-être quotidiennement dans votre maison,
un gaz qui peut être dangereux.

Des actions simples
permettent de réduire le risque...

* Baromètre Santé-environnement - ORS (Observatoire Régional de Santé) Pays de la Loire 2015.

Quel risque à être exposé au radon ?

Le radon est un gaz naturel radioactif incolore et inodore provenant des éléments naturellement radioactifs présents dans toutes les roches du sol et spécialement dans les roches granitiques.

Deuxième cause de cancer du poumon après le tabac, le radon constitue un enjeu de santé si il est inhalé quotidiennement à certaines doses.



Comment savoir s'il y a du radon chez vous ?

En raison du contexte géologique local, le territoire des Mauges est concerné par les remontées de radon dans les maisons depuis les roches du sous-sol. Mais la probabilité de présence à l'échelle d'une commune ne présage en rien des concentrations de radon présentes dans votre habitation.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) et du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) de Mauges Communauté, la collectivité propose, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le CPIE Loire Anjou et Alisée, des campagnes de mesure du potentiel radon des logements.

Vous souhaitez mesurer le potentiel radon de votre logement ?

Mauges Communauté vous met à disposition un kit de détection, comprenant un dosimètre, appareil permettant de mesurer la concentration moyenne en radon dans votre logement. Elle est exprimée en Becquerel (Bq) par m³.



Dans le cadre de cette campagne, le dosimètre, l'analyse des mesures et l'éventuel accompagnement sont pris en charge financièrement.

Les étapes clés de la campagne

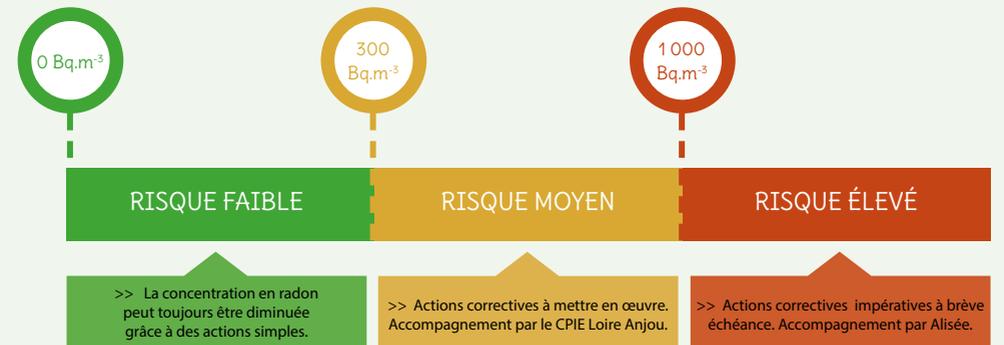
>> **Retrait du kit de détection comprenant un dosimètre : jusqu'au 31 janvier**
Près de chez vous dans un Point Info Radon (liste sur maugescommunaute.fr).

>> **Pose du dosimètre à domicile : avant le 31 janvier**
Pendant 2 mois consécutifs, dans une pièce de vie au rez-de-chaussée du logement.

>> **Restitution du dosimètre au CPIE Loire Anjou : avant le 31 mars**
À l'issue du temps de pose de 2 mois, envoyer le dosimètre au CPIE Loire Anjou qui le transmettra au laboratoire chargé de l'analyse des mesures effectuées.

>> **Résultats et accompagnements : à partir du mois de mai**
Un courrier vous sera adressé par le CPIE Loire Anjou pour vous transmettre vos résultats et vous proposer, si besoin, un accompagnement personnalisé. Ces résultats sont confidentiels.

Les seuils indiqués ci-après s'appuient sur les recommandations de la réglementation française.



Atténuer la concentration en radon chez vous : des actions simples sont possibles



Dans tous les cas, il est conseillé d'**aérer deux fois 5 minutes par jour**, été comme hiver, pour renouveler l'air intérieur.



Vous pouvez **empêcher le radon d'entrer** en effectuant des travaux d'étanchéité



Vous pouvez **faire sortir le radon de votre maison** en agissant sur la ventilation

Exemples : colmater les éventuelles fissures des murs ou améliorer les joints des passages des canalisations avec du mastic.

Exemples : nettoyer les entrées et sorties d'air, s'assurer que la ventilation mécanique fonctionne.

Les partenaires

Née en 1980 et labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement depuis 1991, le **CPIE Loire Anjou** est une association qui met en place des actions dans différents domaines de l'environnement : eau, jardin, biodiversité, alimentation, santé, énergie et climat.

Le CPIE Loire Anjou est au service du territoire, de ses acteurs locaux et de ses habitants pour une transition écologique soutenable. Il s'appuie sur son expertise technique et scientifique, sa connaissance du terrain et sa proximité avec les acteurs locaux pour intervenir et accompagner dans ces domaines transversaux.

En savoir plus sur cpioleireanjou.fr

Alisée, Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement, a pour objet de fournir des éléments de réflexion et d'appropriation de la question de la maîtrise de l'énergie et de l'usage des énergies renouvelables.

En savoir plus sur alisee.org

Pour en savoir plus...

>> **pour une information générale :**

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire (ARS)

pays-de-la-loire.ars.sante.fr > S'informer > Connaître les pollutions en intérieur > Risque radon

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Mauges Communauté

www.maugescommunaute.fr/un-territoire-en-transitions/cls/qai/

>> **pour en savoir plus sur le risque et l'exposition au radon :**

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)

irsn.fr > Base de Connaissances > Surveillance de l'environnement > Expertises environnementales liées à des phénomènes naturels > Le radon

CONTACT

CPIE Loire Anjou

contact@cpioleireanjou.fr

T 02 41 71 77 30



Cette action est réalisée dans le cadre du quatrième Plan Régional Santé Environnement Pays de la Loire, avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire, de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) - division de Nantes et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

En savoir plus sur www.paysdelaloire.prse.fr